

**Désignation des représentants pour
siéger au Conseil du Service Culturel et
Action Sociale (SCAS).**

Conseil Académique du 20 mai 2025

Délibération 2025/05/CAC-016

LE CONSEIL ACADÉMIQUE,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-4 et L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse et notamment son article 24 ;

Vu l'article 6 des statuts du SCAS ;

Vu la candidature reçue ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

❖ **DÉSIGNE Monsieur Christian JARNOT pour siéger au conseil du Service Culturel et Action Sociale.**

Toulouse, le 20 mai 2025

La Présidente de l'Université de Toulouse
Odile RAUZY

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

le 4 juin 2025



Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres : 83

Nombre de membres présents ou représentés : 56

Nombre de voix favorables : 53

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 3

Ne prennent pas part au vote : 0